

banques que si elles veulent consentir aux petites entreprises des prêts à concurrence de 1.5 milliard, l'État va garantir qu'elles n'y perdront rien. Quel bill incroyable, quel rôle incroyable on fait jouer à l'État!

Le passif éventuel du gouvernement est devenu énorme, quand on compte tous les passifs éventuels afférents par exemple aux petites entreprises, aux prêts d'amélioration agricole, à Petro-Canada et aux prêts à notre société de la Couronne.

Il faut sans doute se demander pourquoi le montant a augmenté. Les gouvernementaux répondront sûrement que c'est à cause de l'importance des petites entreprises. Elle est incontestable. Plus de 90 p. 100 de toutes les entreprises canadiennes sont de petites entreprises. Il y a 2.5 millions de personnes employées directement dans des entreprises correspondant à la définition légale de la petite entreprise, laquelle fournit 25 p. 100 du produit national brut. Si on y ajoute la classe agricole avec ses 330,000 exploitants environ, on voit quelle importance énorme prennent les petites entreprises au Canada.

Vu cette importance, on peut se demander pour quelle raison le gouvernement leur a nui de tant de façons. A la petite entreprise on donne ce cadeau dérisoire, la garantie de 1.5 milliard accordée aux banques. C'est infime par rapport à tout le tort qu'on lui a causé.

La petite entreprise souffre particulièrement de l'énorme déficit gouvernemental de 83 milliards. Dernièrement, à cause de ce déficit, le gouvernement a dû aller emprunter quelque 12.7 milliards. Normalement, cet argent aurait dû être offert à la petite entreprise et aux industries en général. Et le gouvernement s'est permis d'emprunter à un taux inaccessible à la petite entreprise. Aucune entreprise ne peut payer 19.5 p. 100 d'intérêt et rester rentable.

Il arrive que les gens qui ont de l'argent ne veulent pas s'en servir pour créer de petites entreprises qui emploieraient des hommes et des femmes, ce qui causerait un accroissement de la population dans ces localités et donc contribuerait à augmenter la demande de médecins, de dentistes et autres professionnels. Ces gens-là préfèrent prêter leur argent au gouvernement à 19.5 p. 100. Et pourquoi pas? C'est garanti. Donc la politique suivie par le gouvernement est néfaste pour la petite entreprise.

Les hommes politiques en général et les ministres en particulier ont appris, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils peuvent tromper la population. Ils y réussissent bien. Le gouvernement libéral est passé maître en cette matière. Il lance des programmes formidables, toutes sortes de programmes sociaux, mais il les entache d'un petit impôt capitaliste. Pourtant il affirme qu'il donnera ceci ou cela aux gens sans accroître leurs impôts. Nos grands prestidigitateurs réussissent un tour formidable en empruntant la différence. En premier lieu, le public bénéficie des programmes sans hausse d'impôt. Tout semble parfait. Dans les premiers temps, seulement 5 p. 100 des recettes gouvernementales allaient au service de la dette. Puis, la part est passée à 10 p. 100, 15 p. 100, 20 p. 100 et aujourd'hui 25 p. 100 des recettes recueillies auprès des travailleurs et des travailleuses, sont engloutis par le service de la dette.

Cependant, cet argent n'est pas redistribué également. Les riches prêteurs touchent 19 p. 100 de leur gouvernement. C'est

Prêts aux petites entreprises—Loi

une véritable concentration de la richesse. D'ici dix ans, nous aurons une population partagée entre les très très riches et les très très pauvres. A cause des déficits gouvernementaux et de la concentration de la richesse publique entre les mains d'un petit nombre, à ce train-là, nous allons anéantir les classes moyennes. Le gouvernement est pris à la gorge à cause de son énorme déficit et il est impuissant à aider les nécessiteux. La théorie keynésienne prévoit qu'en période de crise les gouvernements puissent emprunter de l'argent au pays pour l'investir dans un secteur industriel, l'industrie automobile par exemple, afin de créer des emplois. Par contre, quand la situation s'améliore, le gouvernement doit rembourser ses emprunts. C'est là où le gouvernement a failli. Durant l'ère de prospérité, dans les années 50, 60 et 70 où notre économie était vraiment puissante et où nous n'aurions pas dû accumuler de déficits—bien au contraire, nous aurions dû diminuer les impôts et accumuler des excédents au besoin—nous avons accru notre déficit. Du coup, au moment où le gouvernement devrait intervenir, il ne le peut pas parce que 25 p. 100 du revenu est consacré au service de la dette. Cette même dette concentre la richesse entre les mains de quelques-uns, et c'est la petite entreprise qui est la plus sérieusement touchée.

● (2120)

Il est indéniable que notre plus grand malheur à l'heure actuelle, c'est d'être dirigé par un gouvernement libéral qui dépense 100 millions de dollars pour une campagne publicitaire qui vante ses propres mérites et la valeur de notre nouvelle constitution avec tous ces fameux droits qu'elle garantit. Vous savez aussi bien que moi, monsieur l'Orateur, que tous ces droits prétendument constitutionnalisés, nous les avons déjà, parce que certains d'entre nous avaient la conviction que les individus ont des droits. Le gouvernement ne nous donne absolument rien. Il supprime des droits. Ce n'est pas du gouvernement que je tiens mes droits.

Quels droits primordiaux devraient être garantis et inscrits dans la constitution, me direz-vous? Le droit à la propriété en est certainement un. Si nos ancêtres ont immigré au Canada, c'est pour fuir des régimes qui ont agi avec eux comme le gouvernement libéral actuel essaie d'agir avec les Canadiens. Ceux qui ont immigré au Canada voulaient pouvoir posséder de la terre. Est-ce que ce droit est reconnu dans notre constitution? Non, parce que le gouvernement nous l'a refusé délibérément. Il est bon que les Canadiens sachent cela. Un certain vendredi, lors d'une séance du comité sur la constitution, le gouvernement a décidé, à la demande du parti conservateur, d'inclure ce droit dans la constitution; mais le lendemain, le leader du NPD menaçait le premier ministre (M. Trudeau) de lui retirer son appui s'il voulait inscrire ce droit dans la constitution. Le lundi suivant, le gouvernement libéral se représente à nouveau au comité pour y retirer cet amendement qui reconnaissait au particulier le droit à la propriété.

Ce gouvernement a-t-il accepté notre proposition de prévoir nos droits économiques dans la constitution? En effet, nous pourrions prévoir dans la constitution nationale que les gouvernements ne peuvent avoir de déficit à moins de, primo, tenir un référendum ou, secundo, à moins que le pays ne soit en guerre ou en proie à une dépression, ou à un problème de grande importance. Si nous exigeons dans la constitution des budgets équilibrés, à quelques exceptions près, nous ne nous retrouvons